



COMMISSION REGIONALE FOOTBALL ENTREPRISE PROCES-VERBAL N°3

Le 17 novembre 2022
Siège de la Ligue
Lisieux

Présents : M. Antoine Lechevalier (Président de la Commission)
MM. Jérémie Charhani, Sébastien Dumetz, Vincent Doury, Guy Dancel,

Excusés : MM. Jacques Marie, Gilbert Nouet, BERNIERES Jocelyn,

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

1- ADOPTION PROCES VERBAL

La Commission adopte :

- Le procès-verbal n°1 en date du 30.08.2022
- Le procès-verbal n°2 en date du 06.10.2022

2- HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 30 octobre 2022, sauf celles relevant d'une procédure en cours



3- CHAMPIONNAT R1

La Commission avertira les équipes concernées afin que soient avancées leurs rencontres de championnat Régional 1 Football Entreprise du 26 novembre 2022 à 13H30, en raison de la rencontre qui opposera l'équipe de France et le Danemark lors de la Coupe du Monde.

4- CHAMPIONNAT R2 – AJOUT D'UNE DEUXIEME PHASE

La Commission,

. compte tenu des dates disponibles au calendrier,

. compte tenu de la demande de plusieurs clubs participant au championnat Régional 2 Matin Football Entreprise,

Ajoute une seconde phase au championnat Régional 2 Matin Football Entreprise.

En conséquence,

Le championnat Régional 2 Matin Football Entreprise est désormais organisé, avec les mêmes équipes, en 2 phases successives :

- Phase 1 : Matches aller-retour ;
- Phase 2 : Matches simples.

En fin de saison, le classement définitif est déterminé par addition des points obtenus lors des 2 phases,

A l'issue de la seconde phase, l'équipe classée à la première place est désignée vainqueur du championnat Régional 2 Matin Football Entreprise.

La Commission tient à signaler à tous les clubs participants au championnat Régional 2 Matin Football Entreprise que si des rencontres ne pouvaient pas avoir lieu en raison des intempéries, celles-ci seraient automatiquement fixées en semaine.

La Commission transmet ces informations et sa proposition de calendrier pour la seconde phase à la Commission des Calendriers afin qu'en soient validées les dates.

5- COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Le tirage des 16^{èmes} de finale de la Coupe Nationale Football Entreprise aura lieu le 23 novembre 2022 au siège de la Fédération à 16H00.

6- COUPE DE NORMANDIE FOOTBALL ENTREPRISE

TIRAGE DU 1^{er} TOUR

Le tirage du 1^{er} tour e la Coupe de Normandie Football Entreprise est réalisé par M. Vincent Doury.

Les rencontres auront lieu à 14 h 30 le 28 janvier 2023 chez le premier club tiré :

1. Labelle St Pierre Va - As Police Du Havre
2. Fc Bonsecours Corpo - Us Tca Rouen
3. Havre Csm-C - Municipaux Rogervill
4. Ags Fc - As Le Havre Metro
5. Rc Du Port Du Havre - Cocer Petit Couronne
6. Fc Bistrot Le Havre - As Chu Rouen



7- COUPE R1/R2 FOOTBALL ENTREPRISE

L'ensemble des équipes éliminées de la Coupe Nationale Football Entreprise seront invitées à y participer, Les rencontres auront lieu lors des journées de poule de la Coupe Nationale Football Entreprise, Le sujet sera clarifié lors de la prochaine réunion.

8- TOURNOI UNFE DU CENTENAIRE DU FOOTBALL ENTREPRISE – 24 JUIN 2024

Quelques informations sur le tournoi :

- Le tournoi rassemblera 16 équipes de 12 Ligues différentes
- Les rencontres auront lieu au Stade de la Cave Verte ou au Stade Youri Gagarine, au Havre.
- Une demande de financement du tournoi à hauteur de 30 000€ a été demandée par l'UNFE auprès de la FFF. Celle-ci reste à examiner par le COMEX
- Après décision du COMEX, la Commission fera appel à la Commission Régionale de l'Arbitrage pour la désignation des arbitres et se rapprochera des services administratifs de la Ligue pour la réservation et la mise à disposition du Car Podium
- Un match de gala clôturera le tournoi et opposera la « Team DOUCHEZ » à la « Team BODMER »

9- PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 12 janvier 2023

Le Président,



Antoine LECHEVALIER

Le Secrétaire,



Jacques MARIE

